

**PRIMES D'ENCOURAGEMENT AUX ELEVES MERITANTS
DE L'ENSEIGNEMENT POSTPRIMAIRE ET POSTSECONDAIRE
ET SUBSIDE EN FAVEUR DES ELEVES STRICTEMENT NECESSITEUX**

En exécution du règlement communal du 26.02.2010 concernant l'allocation de primes d'encouragement aux élèves méritants de l'enseignement postprimaire et postsecondaire, nous invitons tous les intéressés à renvoyer le questionnaire ci-après à l'administration communale de Bertrange.

I. CONDITIONS D'OBTENTION DE LA PRIME

Pour toucher la prime d'encouragement l'intéressé doit avoir réussi l'année scolaire 2009/2010 et doit être élève non-redoublant de la classe.

II. ETUDIANTS DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE CLASSIQUE ET SECONDAIRE TECHNIQUE

Une copie du bulletin du dernier trimestre, respectivement semestre de l'année scolaire 2009/2010 est à joindre à la demande, ainsi qu'une copie du bulletin du dernier trimestre de l'année scolaire précédente. Les candidats de l'examen de fin d'études secondaires classiques ou techniques devront remettre une copie du diplôme de fin d'études et une copie du bulletin du dernier trimestre de l'année scolaire précédente.

Le montant de la prime est déterminé comme suit :

- 75,00 € pour les élèves ayant réussi la septième, sixième ou cinquième année d'études secondaires classiques. Il en est de même pour ceux ayant réussi la septième, huitième ou neuvième année d'études secondaires techniques.
- 100,00 € pour les élèves ayant réussi la quatrième, troisième ou deuxième année d'études secondaires classiques. Il en est de même pour ceux ayant réussi la dixième, onzième ou douzième année d'études secondaires techniques.
- 120,00 € pour les élèves ayant réussi à l'examen de fin d'études secondaires classiques ou secondaires techniques. Il en est de même pour les élèves diplômés CCM, CATP ou similaire.

***Délai de présentation des demandes: avant le 31 août 2010.
Passé ce délai, aucune demande ne sera plus prise en considération***

III. ETUDIANTS DE L'ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE ET POSTSECONDAIRE

Les étudiants poursuivant des études postsecondaires telles que cours universitaires, I.S.T., I.S.E.R.P. et ceux inscrits à l'étranger dans des établissements d'études supérieures reconnues comme universités ou dans des établissements postsecondaires assimilables bénéficieront, en cas de réussite de l'année scolaire écoulée, d'une prime d'encouragement de 250,00 €. La demande ci-après est à remettre à l'administration communale. Un certificat de réussite de l'année scolaire en question, respectivement une attestation constatant l'admission au semestre suivant à joindre à la demande.

***Délai de présentation des demandes: avant le 15 novembre 2010.
Passé ce délai, aucune demande ne sera plus prise en considération***

IV. ELEVES STRICTEMENT NECESSITEUX DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GENERAL OU TECHNIQUE

Les élèves strictement nécessaires ne répondant pas aux conditions d'obtention, bénéficient d'une aide égale à 50 % du subside alloué par les services sociaux du Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle sur présentation d'une copie certifiée conforme attestant l'allocation du subside étatique.

Le Collège échevinal,
Frank COLABIANCHI, Emile KRIER, Michel REULAND



Commune de BERTRANGE

**Au Collège des bourgmestre
et échevins de la commune de et à
L - 8005 BERTRANGE**

Concerne: PRIME D'ENCOURAGEMENT POUR ELEVES MERITANTS - 2009/2010

Messieurs,

Je soussigné(e)

Nom et prénom

Adresse

Téléphone

Etablissement scolaire fréquenté

prie l'administration communale de Bertrange de bien vouloir m'accorder une prime d'encouragement pour élèves méritants.

Je joins en annexe:

- une copie du bulletin du dernier trimestre (semestre) de l'année scolaire écoulée (2009/2010)
- une copie du bulletin du dernier trimestre de l'année scolaire précédente (2008/2009)
- un certificat de réussite de l'année scolaire 2009/2010, resp. une attestation constatant l'admission au semestre suivant (pour les établissements postsecondaires)

Veuillez virer le montant de la prime sollicitée au compte suivant:

Nom de l'institut bancaire: _____

Numéro du compte bancaire: IBAN LU _____

établi au nom de: _____

Avec mes remerciements anticipés, je vous prie d'agréer, Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.

date / signature du demandeur